Trente-sixième Année — N° 133 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 13 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois. 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28,— à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 12 MAI 1891

LA SITUATION NOUVELLE

Il se produit, en ce moment, dans la politique intérieure de notre pays, un phénomène intéressant à étudier.

Pour les esprits superficiels, il est une cause d'étonnement. Il est une conséquence naturelle et nécessaire de la situation dans laquelle nous végétons depuis longtemps. Nous voulons parler de l'émiettement des partis et de la dissolution des unions hybrides fondées pour arriver au renversement de l'état de l'état constitutionnel qui nous est imposé par la force des choses.

Les partis opposés à la forme actuelle se sont un moment réunis dans un effort suprême. Ils ont organisé ce que l'on a décoré du titre d'union conservatrice. Mais cette ligue composée d'éléments si divers et qui n'avait pour but que des intérêts purement matériels et de simple ambition ne pouvait se perpétuer. Elle s'était fixé à elle-même, comme terme, le jour du triomphe. Le succès n'ayant pas répondu à ses efforts, c'est après la défaite et sous l'empire de récriminations plus ou moins justifiées que le traité se trouve dénoncé.

Il est bien humain, en vérité, de chercher à rejeter sur autrui la responsabilité des actes qu'on a commis et des entreprises qui n'ont pas réussi.

Les partisans des diverses formes monarchiques se séparent et prennent la résolution de marcher chacun dans leur voie propre sous leur drapeau sorti de la custode dans laquelle il était roulé depuis de longues années. Ce déploiement de bannières aura-t-il plus de succès que n'en a eu la marche anonyme antérieure. Nous faisons plus qu'en douter, nous ne le croyons pas.

Ce besoin d'autonomie politique se manifeste dans toutes les fractions de partis opposés à la forme actuelle. De sorte que le gouvernement — nous ne parlons pas des gouvernants, bien entendu, leur personnalité est absolument en dehors de la question, comme elle est indifférente à notre thèse — le gouvernement se trouve avoir à résister non plus à un groupement qui représentait au moins une apparence de force, mais à des unités sans cohésion, partant sans influence et sans force.

La situation est bien simple, elle apparait avec une évidence éblouissante. Le pays se désintéresse absolument et de plus en plus des questions gouvernementale. Il ne veut pas s'occuper de politique pure. Il n'a aucun intérêt à changer ce qui existe. Il ne désire aucune révolution, bien persuadé et avec raison, qu'il peut trouver la paix et la satisfaction de ses intérets moraux et même matériels sous tous les régimes, pourvu que les hommes qui sont à la tête du pouvoir entrent franchement dans la voie de la justice et de la vérité.

L'avenir n'appartient ni à l'un ni à l'autre des partis en présence. Il est à la religion, à la morale, à la famille que la révolution aujourd'hui au pouvoir menace et opprime.

C'est sur ce terrain, sur ce terrain seulement, que se fera la vraie, l'utile concentration des consciences. Voyez ce qui préoccupe en ce moment l'opinion publique. Est-ce la proclamation de M. d'Haussonville ou le manifeste du prince Victor? En aucune façon. L'on songe uniquement à la désorganisation sociale qui menace l'existence de la vieille Europe. On en connait la cause, on en fixe la responsabilité, et de tous côtés s'établit une formidable concentration de résistance à l'influence néfaste des sociétés secrètes qui prêchent l'athéisme et l'irréligion. On essaye de remonter le courant de démoralisation qui gangrène notre société et qui met aux mains de la classe ouvrière les armes de la révolte au lieu des outils du travail.

Le jour où, entrant franchement dans la ligne de la réparation, les hommes politiques prouveront au peuple qu'on l'a trompé en lui montrant la jouisance comme le seul but de la vie, quand on l'aura désabusé et qu'on lui aura fait comprendre où sont ses véritables intérets, on aura conquis la paix intérieure et la sécurité extérieure.

Les événements de Fourmies

(*De notre envoyé spécial.*)

LA JOURNÉE DU LUNDI
L'ARRESTATION DE CULINE

Le motif de l'arrestation de Culine est toujours, comme nous l'avons dit, le déploiement d'un drapeau rouge, au cimetière, lors des obsèques. Culine sera poursuivi pour port d'emblêmes séditieux.

Un détail assez curieux et qui vaut d'être cité. Le jour des obsèques, Culine était entré avec son drapeau rouge et se disposait à assister au service religieux. Un socialiste étranger lui fit remarquer qu'il ne convenait pas à un chef de groupes d'aller à l'église Culine parut un peu surpris et sortit.

N'importe, il est piquant que le premier jour où le drapeau rouge soit sorti dans les rues de Fourmies, c'est à l'église qu'on l'ait conduit d'abord.

Le chef d'accusation contre Culine ne se borne pas à l'exhibition du drapeau rouge, l'agitateur fourmisien est en même temps poursuivi pour attroupement,

Culine a été arrêté à son domicile par cinq gendarmes; il n'a fait aucune résistance et a été immédiatement dirigé sur la maison d'arrêt d'Avesnes, où il a été incarcéré.

Culine a protesté qu'il n'a jamais recommandé que le calme aux groupes ouvriers, qu'au moment de la fusillade du 1er mai il se trouvait de l'autre côté de la place, pendant que sa femme et ses petits enfants le cherchaient dans la rue des ..liets. Il dit que s'il avait pensé qu'il pût y avoir du désordre, il n'aurait pas exposé sa famille.

Au moment de son arrestation, Culine était étendu dans un fauteuil à moitié habillé, attendant l'heure du train qui devait le conduire à Lille pour une conférence.

Il demanda à embrasser sa femme qui est souffrante et ses enfants, on le lui permit; mais les cinq gendarmes l'accompagnèrent dans la chambre de sa femme et ne cessèrent de le surveiller pendant qu'il lui faisait ses adieux.

La nouvelle de l'arrestation de Culine a d'abord produit quelque émotion à Fourmies, où, connue à cinq heures du matin, elle fut l'objet des conversations générales. Mais cette émotion n'a pas duré pour l'excellente raison qu'il compte fort peu d'amis à Fourmies, où, quoi qu'on en ait dit, son influence n'était pas grande.

Culine est un assez triste personnage, c'est un déserteur, et à ce titre il ne saurait inspirer aucune sympathie. Il a le verbe violent ! bien que ses discours à Fourmies se soient toujours terminés par un appel au calme, ses théories visant à une vaste organisation des forces ouvrières sont imprégnées de ressouvenirs anarchiques.

Au demeurant ce n'est pas un chef, il a certainement fait de l'agitation pour amener les ouvriers à célébrer la fête du 1er mai ; quant à en faire l'auteur responsable des événements douloureux de Fourmies, c'est forcer la note et lui prêter une autorité qu'il n'a jamais eue dans cette commune. On en fera le bouc émissaire qu'on chargera non seulement de tous les péchés populaires, mais encore et surtout de toutes les fautes administratives, et malgré l'exagération de cette attitude, il trouvera peu de gens pour le plaindre parce que son passé n'est pas un passé d'honneur.

L'émotion causée par l'arrestation de Culine a été beaucoup plus grande à Wignehies, parce que dans cette localité il avait de plus nombreuses et de plus anciennes relations.

On annonce l'arrivée des citoyens Ferroul et Baudin, députés, qui étaient dimanche à Calais et qui, après s'être arrêtés quelques instants à Lille, sont partis pour Fourmies.

Comme nous le disons d'autre part, le citoyen Lambert, secrétaire du syndicat des industries textiles, est également parti pour Fourmies, où il se propose d'organiser le syndicat local.

Les établissements où l'accord s'est fait la semaine dernière continuent à travailler.

A Wignehies, chômage général : c'est la fête locale.

Dimanche, à neuf heures du soir, Delcluze a fait à Wignehies une seconde conférence devant un auditoire de plus de quinze cents personnes.

Cette conférence, qui pour le fond sinon dans la forme rappelait celle faite l'après-midi à Fourmies, a eu beaucoup de succès.

Huret, l'anarchiste, a voulu parler à son tour, mais il a été enlevé de tribune et chassé de la salle à coups de poing. L'assistance, qui était déjà au courant du discours incendiaire de l'après-midi, n'a pas voulu en tolérer la réédition, et ce pêcheur en eau trouble a compris que ses mauvaises paroles n'auraient pas d'écho dans ce milieu laborieux.

La conférence s'est terminée à minuit, c'est-à-dire beaucoup trop tard pour que j'aie pu vous en télégraphier le résultat.

Fourmies, 11 mai. — A trois heures, il y avait déjà grande foule au cimetière, attendant la délégation calaisienne.

Les députés Ferroul et Baudin, ainsi que le citoyen Lambert, sont arrivés à 3 heures.

Ils se sont d'abord rendus au café Dubois suivis d'une foule de sept à huit cents personnes. La couronne annoncée n'était pas avec eux, elle n'a pu partir de Calais,

Une réunion à Wgnehies est projetée pour demain. Un chef des groupes disait que si l'enteute ne s'était pas faite mercredi entre patrons et ouvriers des tissages, la grève générale serait déclarée pour tous les établissements lainiers. La population est calme.

A Sains, tous les établissements chôment; cependant, ce matin, une partie des ouvriers de la filature Clovis Stavaux s'étaient présentés pour prendre le travail, quand une bande de quatre à cinq cents grévistes composée en majeure partie de jeunes gens, de femmes et de gamins, est venue les en empêcher. On dut faire intervenir les cuirassiers qui eurent bientôt dissipé les manifestants.

A deux heures, le même fait s'est reproduit à la filature Robert; la cavalerie est venue, comme la première fois, rétablir la circulation en quelques minutes.

Aucun accident n'est à déplorer.

LA SOIRÉE

Paris, 11 mai. — Trois réunions ont été tenues ce soir au sujet de Fourmies; à la salle des Capucines, le député Ernest Roche a exhibé à nouveau la chemise sanglante. Aussitôt on a crié: A bas Constans ! C'est par ce cri que la réunion s'est terminée.

D'autre part, rue Ramey, les citoyens Andrieux, Allemane ont préconisé la révolution sociale par les moyens légaux si c'est possible, par la violence s'il le faut. Là, comme à l'Alcazar d'Italie, ces théories ont soulevé de nombreux applaudissements, mais aucun incident.

UNE ADRESSE

La famille ouvrière du Val-des-Bois a envoyé une adresse à M. le curé de Fourmies, pour lui exprimer ses sentiments d'admiration et de reconnaissance. Elle fait ressortir le contraste qui existe entre le prêtre, toujours dévoué aux ouvriers, même au péril de sa vie, et le franc-maçon, qui, après avoir séduit le peuple, donne l'ordre de le massacrer.

UNE DES VICTIMES

On nous écrit de Fourmies à la *Croix* :

« *La Croix* a beaucoup parlé des événements dont Fourmies vient d'être le théâtre. Il y a un fait cependant qu'elle n'a pas dit, et que je n'ai vu non plus rapporté dans aucun journal; pourtant il est bien de nature à augmenter notre confiance et notre dévotion envers la Très Sainte-Vierge.

» Une des malheureuses victimes de la manifestation du 1er mai portait sur elle le scapulaire, et c'est la seule à qui on ait eu le temps de donner le sacrement de l'Extrême-Onction. N'y a-t-il pas là une marque visible de la protection de la Très Sainte-Vierge?

» Quand cette bonne Mère apparut au Bienheureux Simon Stock, elle lui dit en lui remettant un scapulaire : « Quiconque mourra revêtu de ce saint habit, ne souffrira pas les peines de l'enfer. » N'y a-t-il pas lieu de penser que sa promesse s'est encore réalisée en cette circonstance? Le fait est d'autant plus frappant que la malheureuse favorisée de cette protection, ayant le crâne fracassé, ne devait pas survivre un instant à ses blessures. »

L'ATTITUDE DES RELIGIEUSES

Pour l'histoire complète des événements de Fourmies, nous ne saurions omettre de signaler l'admirable attitude des religieuses qui ont soigné les blessés, leur prodiguant des soins maternels et les aidant à bien mourir. Voici ce que rapporte un rédacteur du *Gaulois* :

» La communauté de Fourmies, comprenant une supérieure et cinq religieuses, est respectée depuis longtemps — tellement respectée que le conseil municipal n'a pas encore osé lui enlever la garde de l'école comunale.

» Les saintes filles étaient en prière lorsque, quelques instants après la fusillade, un violent coup de sonnette retentit à la porte de leur demeure. C'étaient le curé et ses vicaires, qui venaient de ramasser les morts et les blessés, et qui avaient besoin des Petites-Sœurs pour ensevelir les uns et panser les autres.

» La sœur Agathe a tenu, de sept heures du soir à quatre heures du matin, un pauvre enfant agonisant. De son front ouvert par une balle sortaient des flots de sang, qui maculaient sa guimpe blanche. Par une délicate attention, elle a donné cette guimpe à la famille de la victime.

» Et comme je lui demandais comment elle avait eu la force de soutenir si longtemps ce moribond, elle a répondu :

» Quand j'étais fatiguée, je songeais à la Vierge tenant dans ses bras son fils crucifié. »

» En voici une autre, qui a été encore plus admirable — si toutefois il est possible d'assigner des degrés à ce combat de l'héroïsme. Par un trou béant s'échappe la cervelle d'un malheureux; il faut boucher le trou. Elle n'hésite pas et applique sa main, qu'elle tient ainsi collée contre la plaie pendant deux heures.

» Un des moribonds va mourir, et ne veut pas du prêtre. La sœur s'approche et lui dit :

» — Au nom de votre mère, confessez-vous ?...

» — Je m'en moque de ma mère, répond le moribond.

» — Au nom du Christ, alors ?

» — Je ne le connais pas.

— Et, comme la pauvre sœur cherchait, l'agonisant lui dit :

» — En votre nom, je vais le faire, car, cristi, faut que vous ayez du courage pour soigner un gredin comme moi.

» Et il mourut et fut enterré avec la croix de sœur Agnès, ce qui explique que, aujourd'hui, elle ne l'a plus sur sa poitrine : elle est sur le cœur du gredin converti.

» Quant à la supérieure, qui a soixante-seize ans, c'est elle qui a enseveli tous les morts. Elle s'était réservé cette pénible mission, la trouvant trop dure pour les autres. Il lui a fallu plus d'une demi-heure pour laver le sang, tant il était abondant. Les vêtements étaient vieux déchirés, ensanglantés ; les chemises, quand les morts en portaient, n'étaient pas dignes du dernier sommeil, et, la supérieure l'avoue humblement, elle est montée au premier étage, a fouillé dans les chambres des curés et des vicaires et a emporté pour les victimes de Fourmies toutes les chemises de jour ou de nuit qui tombaient sous sa main.

» Aidée d'une autre religieuse plus jeune qu'elle, elle a habillé les morts et les a étendus sur des descentes de lit placées dans le vestibule. Quand ils furent tous là, la supérieure, regardant à droite et à gauche pour voir si personne ne la surprendrait, et ignorant la présence du curé qui m'a répété cette scène touchante les larmes dans les yeux, elle se pencha sur ces cadavres de jeunes filles et d'enfants, traça sur leur front pâle le signe de croix et y déposa un baiser ! Oh! ce baiser de la vieille supérieure sur le front des morts de Fourmies, quel admirable sujet pour un peintre ! »

LE MOUVEMENT GRÉVISTE
EN BELGIQUE

Bruxelles, 11 mai. — De Huy on signale la présence de nombreux maraudeurs qui causent un certain effroi dans le pays.

Les cloches des églises appellent la garde sous les armes pour poursuivre les vagabonds.

L'armement de la garde civique est des plus primitifs ; les hommes sont armés de sabres, de fusils de chasse, de revolvers, de fourches, etc.

La fédération bruxelloise du parti ouvrier organise une manifestation pour mercredi.

Le conseil général de la fédération ouvrière a décidé en outre l'envoi d'une pétition au roi, aux Chambres et au gouvernement,

Un nouvel attentat

Liége, 11 mai. — Des grévistes ont tenté de faire sauter un pont du chemin de fer liégeois-limbourgeois, dans les environs de Liége.

Une partie du pont s'est écroulée après le passage d'un train.

Liége, 11 mai. — Aujourd'hui, la situation s'améliore dans les charbonnages de la ville et l'amélioration s'accentue encore à Herstel, Jemepe, Tilleur, Seraing, etc.

A la société anonyme de Sclessin, le personnel est au complet; il est presque complet au charbonnage Marihaye, à Flénaile.

Dans le bassin de Charleroi

Charleroi, 11 mai. — Dans le bassin de Charleroi, la situation s'est aggravée ce matin : les métallurgistes sont entrés dans le mouvement.

Tous les ouvriers des usines de Marcinelles et Monceau se sont mis en grève, réclamant le suffrage universel et une augmentation de salaire.

Actuellement le nombre des grévistes est de 34.000 environ pour ce bassin.

Grève à Gand

Gand, 11 mai. — Les ouvriers des docks, au nombre de 400, se sont mis en grève, ce matin.

Les navires chargés de charbons anglais et allemands restent sans déchargeurs.

Gand, 11 mai. — Les ouvriers des docks viennent de tenir une réunion en plein air, à la suite de laquelle la grève générale a été décidée.

Les navires arrivant d'Angleterre avec des charbons ne peuvent donc pas être déchargés.

Bruit d'intervention des puissances en Belgique

Paris, 11 mai.— La panique s'accentue à la Bourse; elle parait se généraliser en Europe ; à Londres, à Berlin, les marchés sont vivement impressionnés.

Les bruits les plus divers et les plus alarmants circulent au sujet notamment de la situation en Belgique; il est de nouveau question d'une intervention de l'Allemagne de ce côté.

D'après d'autres informations, cette intervention ne serait pas le fait de cette puissance seule, et des négociations seraient engagées entre les cabinets de Paris, de Berlin et de Londres, en vue d'une action concertée si les événements se compliquaient.

DERNIÈRES NOUVELLES

Bruxelles, 11 mai. — A Seraing, les lanciers ont marché contre les mineurs et les ont chargés à coups de sabre.

Gand, 11 mai. — Dans l'après-midi plusieurs bagarres se sont produites entre les grévistes et des déchargeurs. Deux ouvriers ont été jetés à l'eau; plusieurs navires attendent leur déchargement; les grévistes parcourent la ville en chantant; plusieurs meetings ont eu lieu.

Bruxelles, 11 mai.— Le meeting de Savinchel a été interrompu par des désordres ; les habitants, faisant irruption dans la salle, ont blessé grièvement un orateur. Une bagarre s'est produite, il y a plusieurs blessés.

Les autorités ont dû reconduire les orateurs à la gare.

Liége, 11 mai. — Un militaire de la ligne a été arrêté au charbonnage de l Haye pour avoir engagé ses camarades à ne pas tirer sur les grévistes s'ils en recevaient l'ordre.

C'est le premier cas d'insubordination signalé.

Liége, 11 mai. — Deux grévistes qui voulaient pénétrer dans un dépôt de poudre ont essuyé deux fois le feu d'une sentinelle; l'un d'eux a été blessé car on a relevé de nombreuses traces de sang.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

SÉNAT

Séance du lundi 11 mai 1891

La convention de Terre-Neuve

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la convention de Terre-Neuve.

L'urgence est déclarée.

M. L'AMIRAL VÉRON. — Je voterai ce projet, mais, je l'avoue, sans grande satisfaction.

Je ne comprends pas qu'on discute nos droits sur Terre-Neuve; il y a certains points que le ministre actuel des affaires étrangères ne laissera pas discuter, mais nous ne savons pas ce que feront ses successeurs.

M. TESTELIN. — Nous n'avons qu'à le garder.

M. L'AMIRAL VÉRON. — Je conjure M. le ministre de ne pas se départir de la déclaration qu'il a faite devant la commission et par laquelle il a promis que la question des homarderies sera seule soumise aux arbitres. (Très bien ! à droite.)

M. LE MARQUIS DE L'ANGLE-BEAUMANOIR.—Nous sommes chez nous sur le *French Shore* ; les Anglais n'ont pas le droit de s'occuper si nous y pêchons le homard.

Je voudrais que M. le ministre de la marine fortifiât les résolutions de son collègue.

Nos cuirassés ne sont pas faits pour servir exclusivement de bâtiments de promenade.

M. E. LENOEL, rapporteur. — Les droits que nous confère le traité d'Utrecht sont incontestables.

L'arbitrage proposé par lord Salisbury n'a été accepté qu'après déclaration par notre ambassadeur qu'il ne pourrait porter sur les droits même de la France ; ces droits ne seront pas mis en question.

M. RIBOT, ministre des affaires étrangères. — La procédure adoptée aujourd'hui est celle qui l'a été de tout temps; elle est conforme au bon sens.

Le sort du bill n'est pas douteux: l'Angleterre a engagé sa parole; si le Parlement britannique ne donne pas satisfaction à son gouvernement, l'échec ne sera pas pour nous.

J'espère que le Sénat rendra justice à mon énergie dans cette affaire.

L'arbitrage ne portera pas sur le fond de nos droits.

Aujourd'hui, les homarderies anglaises sur le french-shore sont plus nombreuses que les nôtres; c'est cette question seule que nous soumettons aux arbitres.

Je prends, au nom du gouvernement, l'engagement de ne pas laisser discuter la question d'une indemnité quelconque à nous donner en échange de nos droits.

Nous ne connaissons que l'Angleterre; si Terre-Neuve manque à ses engagements, c'est affaire à l'Angleterre.

Le projet de loi est adopté.

L'incompatibilité aux conseils général et d'arrondissement

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi étendant les cas d'inéligibilité aux conseil général et d'arrondissement.

Le projet de loi est adopté sans modifications, en première délibération.

VOTE DU CRÉDIT POUR LES VICTIMES DE FOURMIES

Le Sénat adopte à l'unanimité de 222 votants, le projet de loi relatif au crédit de 50,000 francs pour les victimes de la collision de Fourmies.

Séance jeudi.

La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 11 mai 1891
Présidence de M. FLOQUET, président.

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet du tarif général des douanes.

M. Léon Say continue son discours commencé dans la séance de samedi.

Suite du DISCOURS DE M. LÉON SAY

La bataille actuelle entre les libres-échangistes et les protectionnistes n'est qu'un des incidents de la lutte entre l'individu et l'Etat, lutte qui marque la fin du siècle.

Le rapport de M. Méline qui contient l'exposé de la politique économique et protectionniste est en contradiction avec les désirs de la démocratie française. (Exclamations à droite et au centre.)

Et pourtant, la Chambre, dans sa séance du 30 octobre 1890, invitait le gouvernement à modifier l'assiette de l'impôt dans un sens démocratique; elle a jugé qu'il fallait moins demander aux impôts de consommation et davantage à la fortune acquise.

Or, la conséquence nécessaire des principes protectionnistes sera d'augmenter dans des proportions considérables, formidables même, les impôts de consommation.

Ce qu'il importe que l'on sache, c'est qu'aux calculs les plus modérés, on peut estimer à un milliard au moins la charge qui en résultera pour la consommation.

Le milliard de M. Méline ! milliard dont la responsabilité tout entière pèsera sur le chef des protectionnistes, sur M. Méline... (Exclamations au centre.)

J'ai le droit de la lui faire porter toute entière. (Nouvelles exclamations.)

M. LÉON SAY. — Avec les droits proposés par la commission sur les blés, les vins, la viande, les montons, les porcs, le gibier, etc., la consommation sera augmentée de 220 millions et en somme, la population est condamnée à un impôt de consommation dont le total se trouve entre un milliard au minimum et 3 milliards au maximum.

La Chambre ne saurait accepter les conclusions de la commission des douanes.

Prenez garde ! le système protectionniste va créer de toutes pièces un blocus autour de nos frontières.

Bientôt se produira une réaction formidable qui emportera le gouvernement que les protectionnistes prétendent défendre.

Je connais vos sentiments patriotiques et le plus grand désastre pour vous serait d'avoir provoqué la ruine de la France.

Je ne suis pas de force à vous faire venir jusqu'à moi mais je vous en supplie, renoncez à vos exagérations. Ne sacrifiez pas la patrie à des théories protectionnistes, qui n'ont aucune valeur. (Applaudissements à gauche).

M. Méline monte à la tribune.

Cris à gauche : La suspension.

Voix à droite : Parlez! parlez!

La suspension de la séance est repoussée.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE. — Vous connaissez la campagne passionnée dont votre commission et son président sont l'objet depuis deux mois; la passion ne devrait trouver place dans un débat de ce genre. (Très bien ! à droite et au centre).

Pour moi, je ne répondrai pas aux attaques personnelles que M. Léon Say a dirigées contre moi. (Très bien.)

La bataille est engagée par les libre-échangistes d'une manière plus savante qu'autrefois; ils demandent qu'on en reste où l'on est sans faire un pas en avant ou en arrière.

Nous avons, nous, la conviction qu'il faut une amélioration et que le rejet du régime actuel inauguré en 1860 s'impose. (Très bien à droite).

Quoi qu'en disent nos adversaires, cette question de principe à l'appui du gouvernement dont une question de chiffres nous sépare seulement.

M. Méline fait l'historique des négociations des traités de 1860.

Malgré l'infériorité technique de nos représentants les intérêts de l'industrie et de l'agriculture eussent pu être protégés, si nos négociations avaient été libres.

Ainsi le tarif dressé par M. Baroche pour les tissus de coton aurait servi nos intérêts, mais, par ordre supérieur, il fut mis de côté et on y substitua le tarif anglais.

Je comprends les éloges que M. Léon Say a décernés à Cobden qui, il faut le reconnaître, fut pour l'Angleterre un grand patriote. (Applaudissements au centre.)

Mais, supposons même que ces tarifs eussent été bien faits, peut-on dire que la situation actuelle est la même et que le régime de cette époque puisse être appliqué à la nôtre.

Le français, si nous nous reportons au travail de M. Pelletan, paie un impôt bien supérieur aux autres nations. La situation de notre producteur n'est donc pas celle du producteur étranger.

A côté de ces charges financières, il faut placer les charges si lourdes du service militaire qui nous met dans un état d'infériorité évident. (Très bien ! très bien ! C'est vrai !)

Successivement, les marchés d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie nous ont été fermés; dès lors, on a senti le danger de cette situation (Très bien ! à droite); nos exportations ont baissé. (Protestations à gauche.)

M. AYNARD.— Elles ont augmenté comme valeur.

M. MÉLINE. — Il n'en est pas malheureusement ainsi, mais en même temps que diminuaient nos exportations s'accroissaient nos importations.

En outre, parmi les modifications économiques produites depuis 1860, il faut citer l'entrée en ligne des nations jeunes du nouveau monde, l'abaissement du frêt et la dépréciation de l'argent et je me félicite d'avoir pu atti-

BOURSE DE PARIS

du mardi 12 mai

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
	Fonds d'État			
91 25	3 0/0 1891	.. ..	.. .	90 50
93 85	3 0/0	.. ..	.. ..	92 22 1/2
103 52 1/2	4 1/2 0/0 1883	... .	... .	103 60
12 70	Italien 5 0/0	. .	.. .	91 50
17 95	Turc 4 0/0	.. ..	.. .	17 60
480 .	Egypte 6 0/0	.. ..	... .	476 25
72 ..	Extérieure 4 0/0	. ./..	.. ./.	73 75
91 15	Hongrois 4 0/0	.. ./	.. ./	90 15
43 90	Portugais 3 0/0	.. ./.	.. ./.	33 20
95 1/4	Consolidés anglais	. ./.	.. ./.	95 1/8
97 3/16	Russe 1880	.. ./.	.. ./.	97 3/4
27 60	Russe 1889	.. ./.	.. ./	97 35
.. ./.	Russe 1890	.. ./	.. /	.. ./.
	Sociétés de crédit			
4405 ..	Banque de France	.... ..	.... ..	4390 ..
492 50	Banque d'Escompte	.... ..	.... ..	486 25
797 50	Banque de Paris	... ..	... ..	790 ..
1236 25	Crédit Foncier	.... .	.... ..	1232 50
377 50	Crédit Mobilier	.. .	.. .	375 ..
768 75	Crédit Lyonnais	... ..	... ..	756 25
577 50	Banque Ottomane	. ..	... .	565 ..
	Chemins de fer			
1856 25	Nord	.... ..	... ..	1850 .
1480 ..	Paris-Lyon-Méditer	.... ..	.... ..	14 0 ..
1500 ..	Orléans	.... ..	.... ..	1500 ..
573 75	Autrichiens	... ..	... ..	570 ..
270 ..	Lombards	... ..	... .	267 50
301 25	Nord Espagne	... ..	... .	296 ..
816 25	Saragosse	... .	... ..	206 25
	Valeurs diverses			
1380 ..	Gaz Parisien	... ..	... ..	1378 75
40 ..	Métaux	.. ..	. ..	20 ..
31 25	Panama	. ..	.. ..	30 ..
2563 60	Suez	.... ..	.... ..	2557 50
	Mines			
538 75	Rio-Tinto	... ..	... .	512 50
148 75	Tharsis	... ..	... .	141 25
... ..	de Beers	... ..	... ..	... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 12 mai 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
93 .. ./.	3 0/0	92 80 ./.
91 15 ./.	3 0/0 1891	90 60 ./.
93 30 ./.	3 0/0 amortissable	93 30 ./.
103 75 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 70 ./.

BOURSE DE LILLE

du mardi 12 mai

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	111 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	165 .
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... .	510 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... .	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... .	407 ..
Lille 1887	... ..	397 75
Lille 1890 (libérée)	... .	481 ..
Lille 1890 (non libérée)	... .	478 ..
Armentières 1856	... .	490 ..
Armentières 1879	. .	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ar	... ..	46 50
Tourcoing 1873	... .	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	113 50
Département du Nord	... ..	105 50
Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley. Decroix Cie	... ..	1225 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ (act. anc.)	... ..	75 .
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	... ..	255 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	... ..	600 .
Crédit du Nord. action 500 fr., 125 payés	... ..	435 ..
Compt comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	.... ..	1205 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. nº 27, act. 500 fr. p.	... ..	568 75
Le Nord. assur. ac. 1.000 fr., 250 payés	... ..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	... ..	435 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	... ..	... ..
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	... ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	... ..	... ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassiu) 500 fr.	... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	... ..	40 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	... ..	... ..
Delgutte et Cie	... ..	530 ..
Soc. au. Lille et Bouvières, act. 1.000 fr. t.p.	... ..	... ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3600 .
Douaiu et Anzin	... ..	225 ..
Obligations Nord	... ..	... ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	... ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	... ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr	... ..	... ..
Chemins de fer économiques du Nord	... ..	500 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12e	17600	17600 ..
Anzin 100e de denier	4997.50	5000 ..
Béthune 1881		505 ..
Béthune 1877		449 50
Bruay (Pas-de-Calais)	14605	14650 ..
Bully-Grenay le 6e	3290 3350	3370 .
Carvin	1770 1735	1780 ..
Courrières (10ᵉ)		4425 ..
Campagnac		445 ..
Crespin	350	350 ..
Douchy	4200	4200 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.)		225 ..
Dourges		10030 ..
Escarpelle (Nord)		3675 ..
Epinac		400 ..
Ferfay (Société anonyme)	860	860 ..
Lens		26000 ..
Liévin		9650 ..
Ostricourt		520 ..
Meurchin		5830 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur		35000 ..
Drocourt		2855 ..
Sincey-le-Ronvray		20 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi		208 75
Vicoigne et Nœux		21700 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Au Conseil des ministres. — Mouvement judiciaire. — Nomination d'un ingénieur en chef des mines.

Paris, 12 mai. — Les ministres se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Carnot.

M. Fallières a fait signer un mouvement judiciaire.

D'autre part, M. de Castelnau, ingénieur en chef des mines, est nommé à St-Etienne, en remplacement de M. Chausson, qui vient de demander un congé pour raison de santé.

Une manifestation franco russe

Toulouse, 12 mai. — M. Charles Rabot, l'explorateur bien connu, a fait hier soir à la Société de géographie de Toulouse, devant une salle comble, une intéressante conférence sur ses voyages dans le nord de la Russie et en Sibérie. Il termina par quelques considérations sur la Russie en tant que puissance européenne et sur les illusions des Français à son égard. Il conclut ainsi : « Méfions-nous de nos emballements. »

Le colonel Robert, président de la Société de géographie, ne crut pas pouvoir laisser passer cette allusion, d'ailleurs discrète, il fit une vive sortie et finalement leva son chapeau en criant : Vive la Russie ! Toute l'assistance, debout, l'applaudit en criant : Vive la Russie !

M. Cambon à Alger

Alger, 12 mai. — M. Cambon, gouverneur général d'Algérie, fait son entrée hier à Alger, à deux heures, salué par une salve de onze coups de canon.

Le maire, M. Guillemin, lui a souhaité la bienvenue.

M. Cambon a remercié, déclarant qu'il ferait tous ses efforts pour voir prospérer notre belle colonie.

Les réceptions officielles ont eu lieu ensuite.

La situation en Belgique.—Une interview avec M. Beernaert

Du *Gaulois*, extrait d'une interview de M. Beernaert, président du conseil des ministres :

« Le mouvement des grévistes est assez important. Ce matin, le chiffre officiel des ouvriers qui chôment est de soixante-neuf mille six cents.

» Un seul fait important s'est produit depuis le début de la grève, il nous est venu de France. Je veux parler de l'interpellation relative aux incidents de Fourmies, au cours de laquelle la Droite a eu une attitude que je regrette.

» Cet incident a eu, en Belgique, un écho dont les agitateurs se sont emparés.

» Heureusement que, dans les questions de l'amnistie, l'opposition a été plus correcte — si j'ose me servir de cette expression.

» D'ailleurs, cette semaine, j'aurai l'honneur de recevoir M. de Mun, et je me promets de lui faire part de mes impressions à ce sujet.

» Il est bien certain que les bruits pessimistes que l'on fait courir à l'étranger nous font le plus grand tort, et l'on serait tenté de croire que l'on est jaloux des bons rapports existant entre la France et la Belgique, bons rapports que je serais tout particulièrement heureux de voir se prolonger toujours.

» J'ai reçu, il n'y a pas plus de deux jours, la visite du directeur de la Société générale, laquelle a en dépôt des fonds français. Eh bien ! il m'a appris que, devant les télégrammes alarmants publiés par la presse française, le retrait des fonds avait été demandé dans le plus bref délai.

» Je crois que le travail sera bientôt repris à Liége; quant aux autres bassins, comme ils ont chômé plus tard, ils reprendront également plus tard. Mais je ne suppose pas que l'on aura à enregistrer des incidents graves.

» D'ailleurs, jusqu'à ce matin, les soldats n'ont point fait usage de leurs armes; seuls les gendarmes ont déchargé leurs revolvers, mais seulement quand ils étaient acculés. Et les gendarmes ont tiré avec discernement, c'est-à-dire que les manifestants atteints ont été blessés à la cuisse ou à la jambe. »

L'Allemagne et les grèves

Berlin, 12 mai. — Des mouvements de troupes ont lieu à la frontière belge, par ordre direct de l'empereur; mais on dément qu'ils aient l'importance que leur attribuent certains journaux étrangers.

Ces mouvements sont d'ordre préventif, et les troupes n'auront pas d'autre mission que d'appuyer, s'il y a lieu, les gendarmeries et les douanes, au cas où des grévistes belges voudraient franchir la frontière, se mettre hors d'atteinte des soldats et pénétrer armés sur le territoire allemand.

Dans les milieux diplomatiques, on ne croit pas à des complications extérieures du fait des affaires de Belgique, et on pense généralement que celles-ci devront prendre sous peu, une tournure pacifique devant l'abstention des ouvriers allemands, français et anglais qui ne paraissent pas disposés à la grève générale préconisée par les derniers congrès.

Un dompteur attaqué par un ours

Versailles, 12 mai. — Un accident qui a provoqué une vive émotion chez les spectateurs s'est produit à la ménagerie Roussel, installée sur le champ de foire.

Le dompteur, M. Roussel, faisait travailler son ours blanc, lorsque celui-ci s'est précipité sur lui. M. Roussel a eu la main gauche traversée en trois endroits par les dents de l'ours.

Malgré la douleur qu'il ressentait, le dompteur put faire lâcher prise à la bête. Son courage et son sang-froid lui ont valu une ovation de la part du public très ému.

Les accidents de l'électricité. — Un drame à Palerme

Palerme, 12 mai. — Un accident terrible, dû à l'imprudence, s'est produit ces jours-ci à Palerme.

Un fil de lumière électrique s'étant cassé sur la place San-Cosimo, des gamins s'amusaient à lancer le bout de ce fil pendant parmi les passants.

Un cocher de fiacre, ayant touché le fil, a reçu une secousse qui le fit tomber de son siège, heureusement sans se faire du mal.

Une certaine Giovanna Rizzuto, voulant empêcher les gamins de continuer le jeu, saisit le fil à deux mains. Elle demeura foudroyée. Elle est morte peu après à l'hôpital.

L'hostilité de l'Allemagne

L'*Autorité* a reçu de Berlin les renseignements suivants sur les dispositions hostiles de l'Allemagne, lors du voyage de l'impératrice Frédéric à Paris :

« Lorsque l'empereur eut connaissance des réunions de la Ligue des patriotes et des discours de M. Deroulède faisant craindre une manifestation hostile à l'impératrice, il déclara au chancelier Caprivi devant plusieurs personnes : « Si l'impératrice est insultée à Paris, je » mobilise trois corps d'armée. »

» Les nouvelles paraissant s'aggraver et le refus successif des grands peintres français ayant irrité l'empereur, il tint un conseil militaire, dans lequel il est très vrai qu'il parlât d'une mobilisation partielle de l'armée allemande; mais il n'y eut aucun échange de pourparlers avec l'empereur d'Autriche et la reine d'Angleterre, encore moins avec le Czar.

» Ce qu'on ne sait pas dans le public, c'est que le décret concernant l'aggravation des mesures de passeports en Alsace-Lorraine fut signé quatre jours avant le départ pour Paris de l'impératrice Frédéric, et que Guillaume ordonna sa publication immédiate. Caprivi dut faire intervenir l'ambassadeur d'une grande puissance pour obtenir que la décision impériale fût retardée jusqu'au moment où l'impératrice aurait quitté la France; il comprenait fort bien les dangers d'un tel acte au moment où la mère du souverain était encore l'hôte des Parisiens, qui en somme n'avaient pas manqué de courtoisie.

» Le diplomate fut assez éloquent pour persuader l'empereur et le décret ne vit le jour qu'au moment où l'impératrice Frédéric s'embarquait pour l'Angleterre; mais, à aucun moment, le décret de mobilisation de l'armée allemande ne fut signé. Il n'en est pas moins vrai que l'état d'excitation de l'empereur inquiétait fort le corps diplomatique. »

Les boulangistes

La *Presse* annonce que MM. Farcy et Mermeix, députés, adhérent à la déclaration publiée hier, sous les signatures de MM. Borie, Laguerre, Laporte, Le Hérissé, Naquet et Turigny.

Chambre des Députés

Séance du mardi, 12 mai, 1891.
Présidence de M. FLOQUET.

La séance est ouverte à deux heures.

LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu, de M. Chiché une demande tendant à interpeller le gouvernement sur la non-application de la loi pénale aux agents de la force publique, qui ont fait tirer sur les manifestants de Fourmies, le 1er mai, sans les sommations prévues par la loi de 1848. (Bruit.)

Cris à gauche et au centre ; A un mois!

M. FALLIÈRES. — Ce serait là rouvrir un débat douloureux, sans motif sérieux (Protestations aux bancs boulangistes.)

Aussi, je demande à la Chambre de renvoyer à un mois la discussion de cette interpellation.

M. CHICHÉ. — Je ne reviens pas sur une question déjà vidée. La justice doit suivre son cours régulier ; il y a des agents qui n'ont pas obéi aux prescriptions de la loi.

Cris au centre : Allez-vous en !

M. CLICHÉ. — D'ailleurs, je ne m'oppose pas au renvoi à un mois.

La Chambre prononce le renvoi, à un mois, de la discussion de l'interpellation Cliché. — L'incident est clos.

Le tarif général des douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

M. MÉLINE, président de la Commission des douanes, continue son discours d'hier.

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR

12 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours de tous les types restent encore invariables, sauf celui du mois de septembre pour le type AB qui gagne 2 1/2 centimes.

Les affaires sont un peu plus importantes et la tendance du marché est soutenue.

On a enregistré 85,000 kilog répartis comme suit :

Caisse de Roubaix-Tourcoing: type 1 : sur mai 30,000 k. à 5.50 ; sur juin 15,000 à 5,52 1/2 ; sur août 5,000 à 5,60.

Type AB 5.000 kil. sur septembre à 5.90 ensemble 55.000 kil.

Caisse de Tourcoing type 1 : sur juin 20,000 k. à 5,50 ; sur juillet 5.000 k. à 555 ; sur août 5,000 à 5,57 1/2 ensemble 30,000 kil.

ANVERS. — La tendance du marché est calme, le mois de mai baisse de 2 1/2 centimes, les autres ne changent pas. Les vendeurs sont réservés.

On a traité en peignés allemands contrat B : 10,000 kil. sur août et 10,000 k. sur septembre. Ensemble 20.000 kil,

Hier, les cours étaient inchangés et le marché calme. On a traité: en peignés allemands contrat B : 6,000 kilos sur août; 5.000 kilos sur octobre et 5,000 kilos sur novembre. Ensemble 15,000 kilos.

LEIPZIG. — Les cours perdent 2 1/2 pfs sur les trois derniers mois et sur janvier et février; la tendance est calme; on a enregistré 40.000 kil.